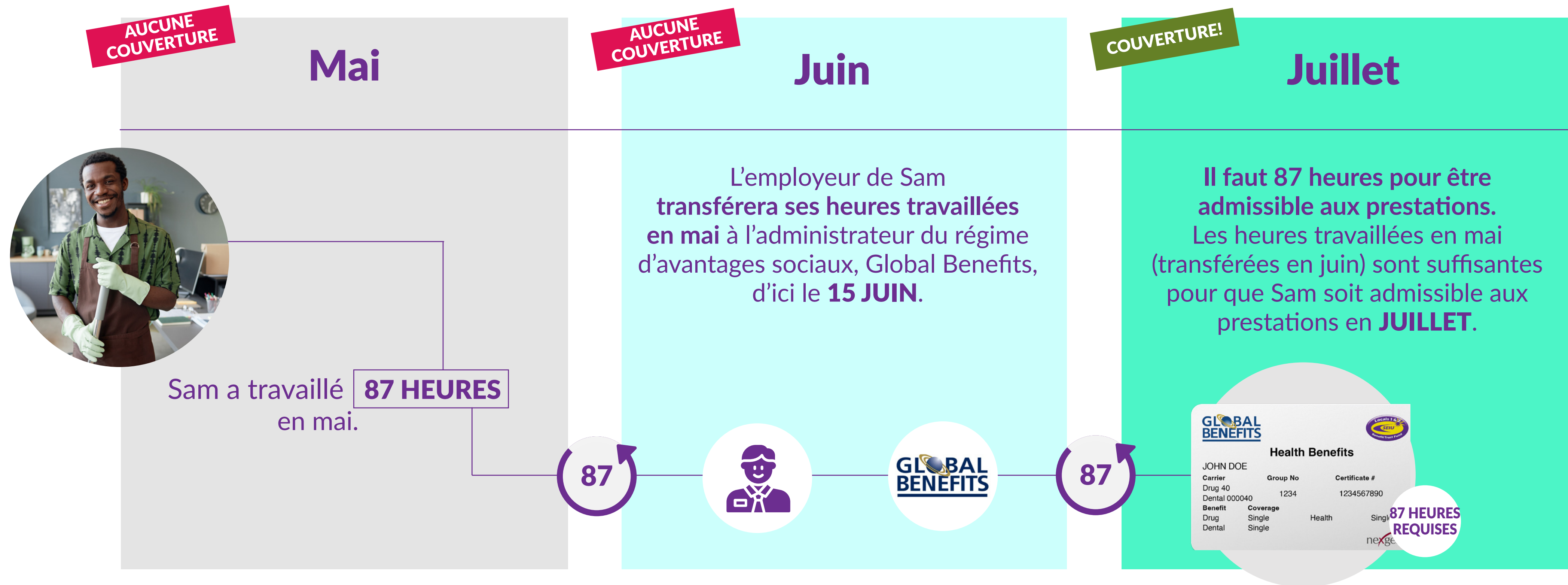


Principes de base du nouveau régime d'avantages sociaux

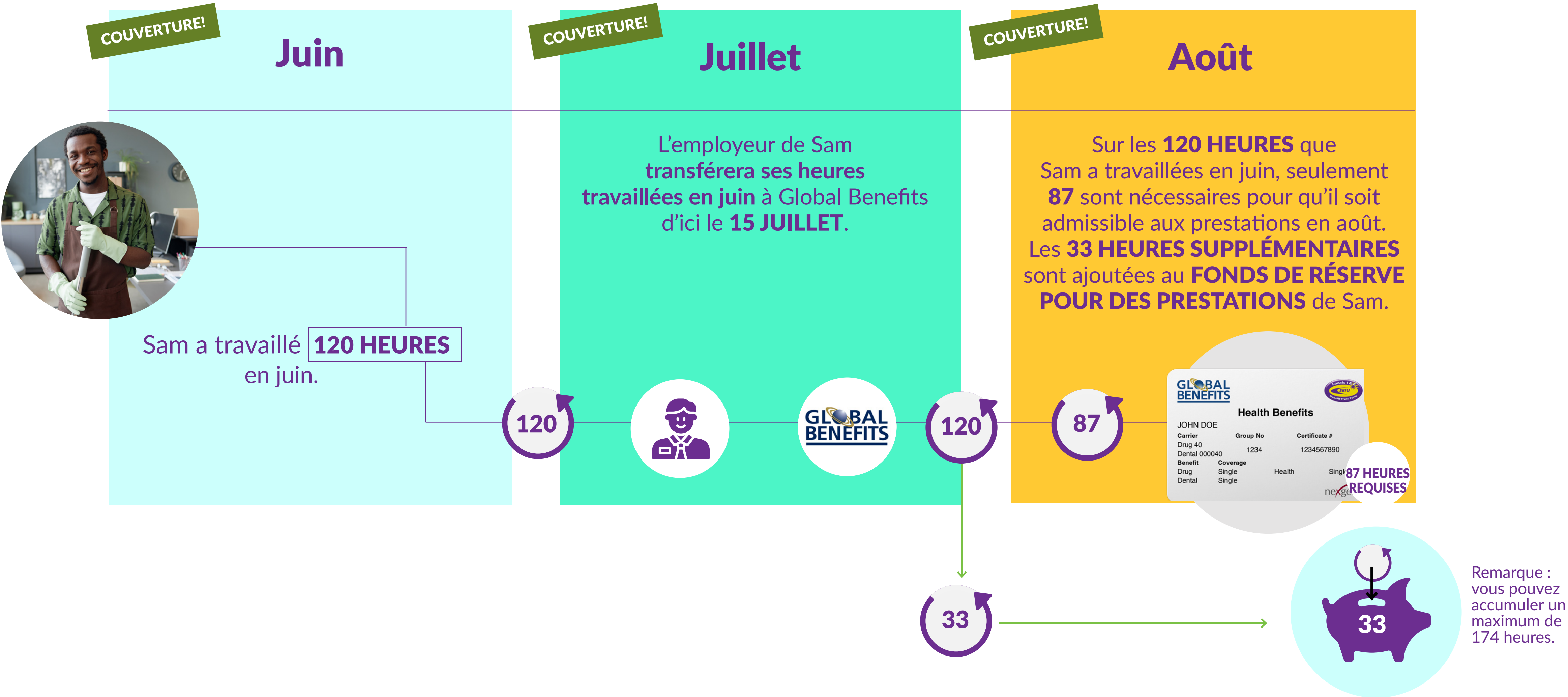
87 heures pour les prestations

En mai 2025, Sam a travaillé 87 heures et a eu droit à ses prestations de maladie en juillet.



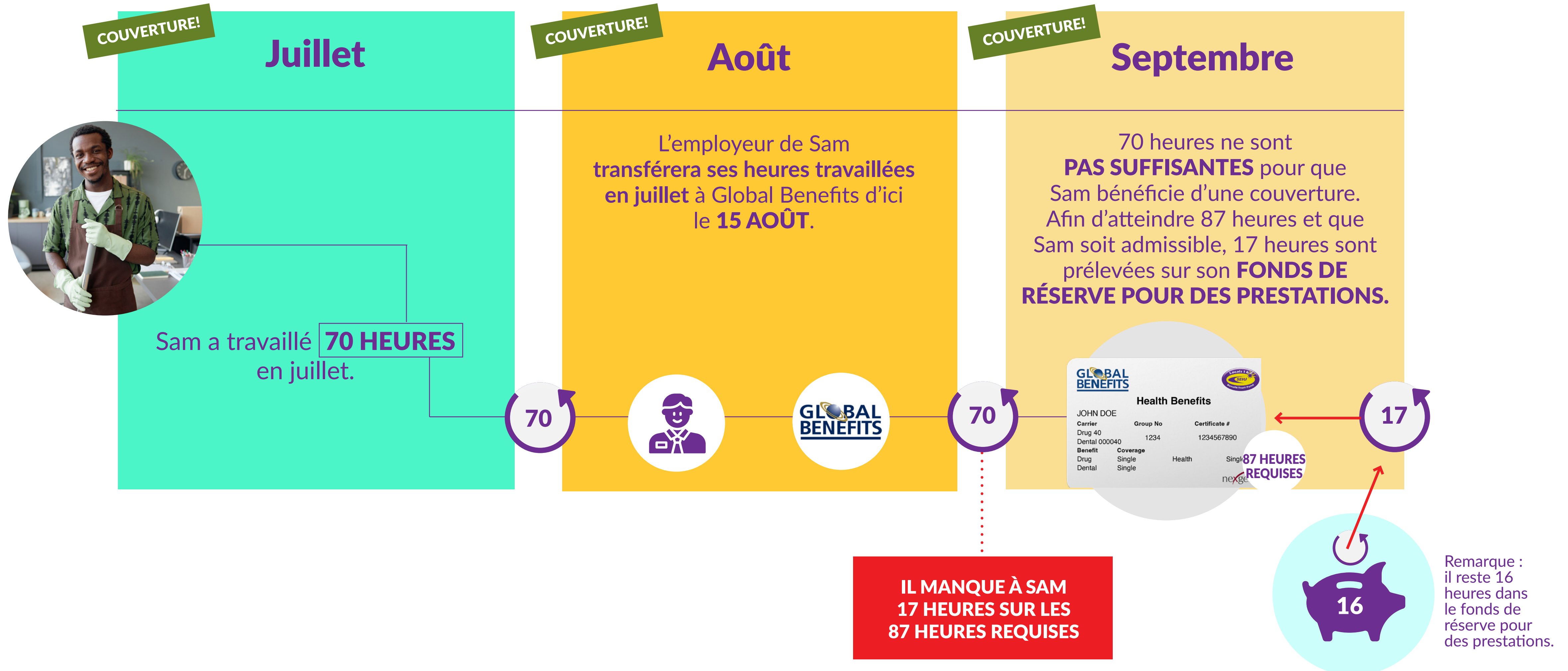
Travailler plus de 87 heures

En juin 2025, Sam a travaillé 120 heures et a eu droit à ses prestations de maladie en août.
Sam a pu accumuler 33 heures dans son fonds de réserve pour des prestations.



Travailler moins de 87 heures

En juillet 2025, Sam a travaillé 70 heures et il manquait 17 heures pour qu'il soit admissible à ses prestations de maladie en septembre. Cependant, grâce aux 33 heures figurant dans son fonds de réserve pour des prestations, il en aura suffisamment pour être admissible aux prestations en septembre.



Travailler moins de **87 heures** et paiement direct

En août 2025, Sam a travaillé 34 heures et il lui manquait 53 heures afin qu'il soit admissible aux prestations de maladie en octobre. Les heures figurant dans son fonds de réserve pour des prestations ne sont pas suffisantes pour que Sam soit admissible à une couverture. Sam est capable de maintenir sa protection grâce à l'option Direct Pay Premium.

COUVERTURE!

Août



Sam a travaillé **34 HEURES** en août 2025.

COUVERTURE!

Septembre

L'employeur de Sam transférera ses heures travaillées en août à Global Benefits d'ici le **15 SEPTEMBRE**.

34



COUVERTURE!

Octobre

34 HEURES NE SONT PAS SUFFISANTES pour que Sam bénéficie d'une couverture. Afin d'atteindre 87 heures et que Sam soit admissible à une protection, 16 heures sont prélevées sur son fonds de réserve pour des prestations **ET** Sam doit **PAYER DIRECTEMENT 37 HEURES SUPPLÉMENTAIRES POUR ATTEINDRE 87** et obtenir une couverture en octobre.

34

GLOBAL BENEFITS			
Health Benefits			
JOHN DOE			
Carrier	Group No	Certificate #	
Drug 40	1234	1234567890	
Dental 000040			
Benefit	Coverage		
Drug	Single	Health	Single
Dental	Single		

87 HEURES REQUISES

16

37



Remarque : Le fonds de réserve pour des prestations est réduit à zéro heure.

IL MANQUE 53 HEURES À SAM SUR LES 87 HEURES REQUISES



Remarque : Ce paiement est **OPTIONNEL**. Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.JusticeforJanitors.ca/New-Benefit-Plan.